Faute d'avoir réformé à temps les institutions paralysées par des formations politiques spécialistes du déclanchement des crises ministérielles, la France a traversé en 1958 une crise grave. Après la formation de son Gouvernement, le Général de Gaulle a voulu s'appuyer sur une large Union. Il a repoussé l'offre des « Ultras » d'extrême droite. Il a voulu s'entourer d'hommes au patriotisme éclairé. Le 28 septembre, huit Français sur dix l'ont approuvé en disant OUI à la nouvelle Constitution. Cette union des Oui doit se traduire demain à l'Assemblée Nationale par un regroupement indispensable des hommes et des partis.

POUR CE GRAND OBJECTIF
AUX ELECTIONS LEGISLATIVES
DU 23 NOVEMBRE 1958



DANS LA 4e CIRCONSCRIPTION
DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

(Cantons de LA FERE,
ANIZY-LE-CHATEAU,
CHAUNY, COUCY-LE-CHATEAU,
CRECY-SUR-SERRE et SAINT-SIMON)

Henri CRÊPIN

35 ans

RÉPUBLICAIN DÉMOCRATE

sur l'instance de nombreux amis et sympathisants se présente aux électeurs et électrices de ces six cantons.

POURQUOI ?

Parce que, originaire de cette région, il est prêt à consacrer toute son activité à la circonscription comme il l'a déjà fait dans son canton. Grâce à un travail d'équipe avec des collaborateurs dévoués, il a pu, en 4 ans, mener à bien :

SUR LE PLAN LOCAL :

— 42 logements neufs pour familles ouvrières et paysannes (sur 53 construits au total pour la moitié du territoire d'un canton;

— Réaliser l'implantation d'une usine à FOLEMBRAY, par décentralisation de la région parisienne et aménagement du territoire dans l'Aisne;

— Négocier l'installation d'un centre de formation professionnelle pour 150 jeunes à COUCY-LE-CHATEAU qui fonctionnera l'an prochain;

— Fonder antérieurement à LAON-COUVRON un Comité de Délégués pour 400 ouvriers et employés (première organisation du genre pour toute la France), «L'Union» du 2-10-1958.

SUR LE PLAN NATIONAL :

— En 1954, au plus fort du conflit indochinois, des crises ministérielles, et de la réduction du pouvoir d'achat des classes les moins privilégiées, H. CREPIN publiait son ouvrage «GENERATION DANS L'ETAT», réclamant le changement de constitution et les réformes indispensables pour établir un courant social plus juste.

Le 12 juin 1954, cet ouvrage était présenté au **Président René COTY**. Le 4 novembre suivant, le **Général de GAULLE**, dans une lettre adressée de Colombey-les-Deux-Eglises, déclarait à H. CREPIN : «J'ai lu avec intérêt cet ouvrage et j'ai été sensible à cette intention». En un mot, il fallait éveiller la Conscience Nationale pour que soit évité le pire pour notre pays : la Révolution, la faillite monétaire, les conflits coloniaux sans issue, la stagnation économique.

DE NOMBREUX ELECTEURS ONT DEJA COMPRIS son programme réaliste aux élections cantonales d'avril 1958. Au deuxième tour, malgré le désistement officiel du candidat communiste pour le candidat socialiste, près de la moitié des ouvriers du canton décidèrent de VOTER « CREPIN ». Ils avaient compris que la classe ouvrière ne peut être indéfiniment trompée par des directives souvent « MAL TRADUITES » de la langue russe.

AUJOURD'HUI, avec la **NOUVELLE CONSTITUTION,** Electrices et Electeurs veulent

des Transformations et des Résultats

DEMAIN, il faut que ce désir de renouveau soit concrétisé dans les faits en choisissant un représentant décidé à orienter une action efficace vers le réel, le social et le constructif :

SUR LE PLAN NATIONAL : regrouper, réformer, rénover

— **EN ALGERIE**, établir une paix française fondée sur la Justice telle que l'a définie le Général de GAULLE; politique basée sur la personnalité algérienne et son association avec la France

— **EN METROPOLE**, priorité au domaine économique et social, pour écarter le faux dilemne : récession ou inflation. Politique d'expansion à poursuivre dans la stabilité des prix.

Au moment où certaines industries réduisent leurs horaires de travail, il faut soutenir :

— l'application d'une politique économique d'ensemble facilitant le crédit, les investissements et l'expansion régionale.

— l'institution du salaire garanti pour les travailleurs privés d'emploi.

— Revalorisation des salaires avec suppression des abattements de zone. Réforme du SMIG et condamnation de tout truquage de la législation.

— Harmonisation et développement de la politique familiale et sociale dans tous les secteurs.

— Décupler l'aide au logement collectif ou particulier.

— Augmenter les programmes H.L.M.

Dans le domaine agricole et la défense de la paysannerie laborieuse :

— Promouvoir et développer l'enseignement des jeunes ruraux pour la formation professionnelle agricole.

— Droit du producteur et du travailleur à bénéficier d'un juste prix et d'un juste salaire, pour leur assurer une vie décente comparable à celle des autres travailleurs de la Nation.

— **Développement de l'Enseignement** en fonction de l'évolution de la démographie et des besoins dans le respect de la Liberté.

— **Réforme fiscale** avec comme objectifs : la simplification et la justice.

Commerçants et Artisans :

— Extension de la législation sociale et familiale.

— Encouragement à la création de groupements d'achats.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL : instruire, employer, loger

Dans les 6 cantons de la circonscription, il faut prévoir les effets de l'augmentation de la population : 12.000 habitants en plus d'ici 1970, selon les évaluations officielles, ce qui exige :

— la construction de 600 logements par an;

— l'ouverture de 150 classes nouvelles qui devront assumer l'instruction et la formation professionnelle des jeunes;

— la création de 6.000 emplois nouveaux (2.400 = 2 fois l'effectif des Aciéries de Beautor; 4.000 = 4 fois l'effectif de la Soudière de Chauny), d'où **nécessité absolue** d'activités nouvelles industrielles et agricoles.

DÉFENDRE LES PROBLÈMES RÉGIONAUX : Canal de Saint-Quentin, habitat CHAUNY, TERGNIER, LA FERE, Santé publique et Législation des Vieux.

CONSÉQUENCE : Votre député devra poursuivre une coordination constante avec les organismes suivants : Comité d'Expansion départementale, Chambre de Commerce, Syndicats ouvriers, Chambres professionnelles, Direction départementale des Services agricoles, Syndicats agricoles.

Demain, ce sont les députés qui voteront les lois sociales. Elles sont donc pour le moment entre vos mains.

POUR ASSURER LE SUCCÈS DE VOTRE "OUI" :

— vous voterez pour une République forte au service de la Nation ;

— vous voterez pour une République sociale au service de la Fraternité.

Vous voterez pour l'équipe

CANDIDAT :

Henri CREPIN

de Coucy-le-Château
Principal Clerc diplômé Notaire
Ancien Combattant à la Division Leclerc
Combattant Volontaire de la Résistance
Membre de l'Association des Français Libres



Marcel PAGE

SUPPLÉANT :

Marcel PAGE

de Tergnier
39 ans
Ancien Conseiller municipal de Fargniers
Représentant de Commerce (V.R.P.)
Engagé Volontaire 1939-1945

Vive de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

IMP. RASPAIL - ST-QUENTIN

Vu : les Candidats.